

Premières expériences de mobilité en CORÉE

Pour les artistes et les professionnels de la culture européens

Un répertoire de liens Internet conçu par On the Move pour le Korea Arts Management Service avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication pour la version française dans le cadre de l'Année France-Corée (2015-2016).



TABLE DES MATIERES

<i>INTRODUCTION</i>	3
1. Introduction à la Corée et sa politique culturelle.....	7
2. Arts et disciplines culturelles en Corée.....	10
3. Les résidences d'artistes en Corée.....	14
4. La Corée en Europe et l'Europe en Corée.....	16
5. Financement de projets : conseils et ressources.....	21
6. Questions administratives, visas et sécurité sociale.....	23
7. Partage d'expériences entre artistes et compagnies d'Europe et de Corée.....	24
8. Autres références et ressources.....	25
 Annexe.....	 31

INTRODUCTION

Depuis 2002, On the Move (OTM) s'engage dans **l'accès à l'information pour faciliter la mobilité des artistes et professionnels de la culture en Europe**. D'abord un site Internet, la structure d'OTM s'est développée pour devenir un vaste réseau qui compte désormais plus de 35 organisations en Europe et dans le monde.

Le site <http://on-the-move.org> offre des contenus détaillés sur les possibilités de mobilité grâce à un système de veille spécifique. Il identifie en priorité les programmes et appels à projets dont les coûts sont au moins partiellement pris en charge, notamment les voyages.

Ainsi On the Move s'emploie à améliorer l'accès gratuit à des informations ciblées pour les artistes professionnels et opérateurs culturels, toute discipline artistique confondue, en Europe et à travers le monde.

En facilitant cet accès à l'information, nous considérons que professionnels et artistes auront davantage de clés en main pour travailler à l'international. On the Move leur permet en effet d'accomplir des démarches sans passer par des intermédiaires. Le réseau cible notamment les jeunes artistes et talents émergents ainsi que les compagnies et groupes n'ayant pas les ressources nécessaires pour réaliser toutes les recherches nécessaires en amont.

Aussi, afin de poursuivre l'objectif de facilitation de la mobilité des artistes d'On the Move, et suite au guide initial des premières expériences de mobilité paru sur la Chine¹, nous avons tenté de rassembler dans ce répertoire des ressources réparties à travers 8 thématiques, pour accompagner votre recherche et vos démarches de mobilité en Corée.

Vous trouverez des informations sur des organisations culturelles coréennes, des ressources pratiques, et autres données concernant les aspects administratifs certes moins passionnants mais souvent essentiels. Que vous soyez un/e artiste, un groupe de professionnels, ou une compagnie, nous espérons que vous trouverez le contenu adapté à votre première exploration de la Corée.

¹ <http://on-the-move.org/about/ourownnews/article/16171/first-cultural-mobility-experiences-for-european/>

Ce répertoire est la version française et adaptée du répertoire en anglais, soutenu par le Korea Arts Management Service.

http://eng.theapro.kr/main.asp?sub_num=32&pageNo=1&state=view&idx=224&recom=1&ord=1&ordt=1&ext1=1&ext2=0&ext3=0

Il s'inscrit dans le cadre de l'Année France-Corée 2015-2016 avec pour objectif d'offrir des conseils et des ressources pratiques pour continuer et/ou renforcer les échanges, projets et programmes artistiques entre la Corée, la France et l'Europe.

<http://www.anneefrancecoree.com/>

Mobilité culturelle:

On the Move est axé sur la mobilité des personnes c'est-à-dire celle des artistes et des professionnels de la culture et non celle des œuvres.

La mobilité peut prendre différentes formes, en voici quelques exemples courants :

- Participation à des événements, conférences, meetings et développement de réseaux transnationaux ;
- Visites courtes pour explorer le secteur culturel/ rechercher des opportunités de développement/ des partenaires de projet ;
- Circuits/ expositions ;
- Séjours de court et moyen terme pour développer un projet/ une production/ une coproduction ;
- Résidences ;
- Séjours dédiés à la recherche ;
- Stages/ recherche d'emploi ;
- Formations dans l'enseignement supérieur, ateliers.



Rencontre du PM et du Président Hollande à l'Elysée ©Présidence de la République – L.Blevenec



Cérémonie d'ouverture de l'Année de la France en Corée
- source : Institut français

Que trouverez-vous dans ce répertoire ?

Que vous soyez une compagnie, un collectif d'artistes ou que vous démarchiez seul/e, vous planifiez peut-être un séjour, une résidence ou une collaboration en Corée. Vous êtes probablement enthousiaste à l'idée de découvrir ce pays par vous-même. Ce répertoire conçu par On the Move (OTM) vise à faciliter votre expérience sur le territoire coréen. Il propose des références et liens Internet qui pour certains vous seront déjà peut-être connus. Vous êtes bienvenus à partager d'autres sources n'y apparaissant pas.

Ce répertoire n'est pas :

- Un listing exhaustif de toutes les structures (résidences, lieux artistiques et culturels en Corée etc.) ;
- Une étude approfondie sur la Corée et son environnement artistique ;
- Un guide qui couvre une discipline artistique en particulier.

Il sert avant tout de passerelle vers des ressources préexistantes :

- Il liste des sites Internet et/ ou articles et rapports détaillés sur des thématiques précises ou des informations relatives à la mobilité culturelle en Corée ;
- Il est conçu tel un inventaire à suivre au cours des préparatifs du voyage (de la découverte des différences culturelles à la résolution des questions administratives) ;
- Il est pensé pour des européens, français, individuels ou en groupe, qui planifient un départ quelque soit leur champ d'activité. Les conseils donnés restent donc assez généraux et sont orientés vers les personnes qui travaillent régulièrement à l'international ;
- C'est un outil en développement. Tous les témoignages et suggestions de sites Internet qui ne sont pas listés ici sont grandement appréciés. Pour cela, il suffit de prendre contact par email avec la secrétaire générale d'On the Move et coordinatrice de ce guide, Marie Le Sourd : mobility@on-the-move.org.

Grâce aux informations sur la Corée transmises par On the Move, et malgré l'obsolescence rapide de certaines ressources, nous espérons vous fournir des conseils utiles et pratiques.

Remerciements à Alexandra Dreyfus pour la traduction et la mise en page et à Perrine Thibault, chargée de mission communication de l'Institut Français, pour les informations et photographies fournies (voir détail en annexe p 31).

1. Introduction à la Corée et sa politique culturelle

Les politiques actuelles en Corée témoignent de l'influence de son passé, y compris en ce qui concerne la culture. Les frontières du pays sont liées à la colonisation japonaise (1910-1945) et la guerre de Corée (1950 – 1953). Positionné entre la Chine et le Japon, le pays a constamment dû se battre afin de préserver son territoire et sa culture. Quant à sa politique intérieure, la Corée a subi un régime oppressif pendant plus de trente ans entravant sa reconnaissance à l'international. Néanmoins, après l'élection du président Dae-jung Kim en 1987, la Corée du Sud a connu un développement sans précédent que la crise asiatique de 1997 et la crise mondiale actuelle n'ont pas affaibli.

Cette croissance est non seulement économique mais aussi culturelle ; la Corée du Sud compte aujourd'hui de nombreuses manifestations culturelles et fait partie de multiples réseaux et événements artistiques internationaux y compris en Europe.

L'ouverture du régime à la fin des années 1980 a favorisé l'essor de ces politiques culturelles. Malgré tout, la crise asiatique de 1997 a recentré les priorités sur les résultats commerciaux entraînant un effet notable sur les orientations politiques en Corée du Sud : l'attention s'est davantage portée sur les industries créatives et culturelles, leur rentabilité, et l'impact social de la culture.

Vous trouverez dans le rapport « *Tendances actuelles des échanges culturels et perspectives, Europe – Corée du Sud* », une introduction à la politique culturelle coréenne. Ce rapport « EENC » a été coordonné par On The Move – dernière mise à jour 2014 (pages 25 -28) :

<http://on-the-move.org/about/ourownnews/article/15962/eu-south-korea-current-trends-of-cultural/>

Un résumé de ce rapport est disponible en français sous la forme d'un article publié dans la revue Culture Coréenne (page 24 : *Coopération culturelle Europe / Corée / France : les possibles complémentarités*).

<http://www.coree-culture.org/IMG/pdf/CultureCoreenne89.pdf>

Vous pouvez également consulter l'exposé succinct sur la Corée dans le cadre des « profils pays » établis lors de l'action préparatoire des relations culturelles européennes extérieures (réalisé en 2014) :

<http://cultureinexternalrelations.eu/wp-content/uploads/2014/03/South-Korea-country-report-05.03.20141.pdf>

Si vous souhaitez une approche plus complète, vous pouvez examiner le rapport conçu par l'experte des politiques culturelles coréennes, Mme Kiwon Hong, sur le site de la FICAAC, la « Fédération internationale des Conseils des arts et agences culturelles », le WorldCP (2013) : <http://www.worldcp.org/southkorea.php>.

Vous pouvez également lire deux articles de Mme Kiwon Hong sur les politiques culturelles en Corée sur culture360.org, portail culturel de la fondation Asie - Europe (2012) :

<http://culture360.asef.org/magazine/korea-an-introduction-to-cultural-policy-part-i/>

<http://culture360.asef.org/magazine/korea-an-introduction-to-cultural-policy-part-ii/>

++++ Quelques données sur la Corée :

La Corée du Sud est composée d'un siège du gouvernement métropolitain (Séoul), de six grandes métropoles (Busan, Gwangju, Daejeon, Daeju, Incheon, Ulsan), de huit provinces (Gyeonggi, Gangwon, Chungcheong du nord et Chungcheong du sud, Gyeongsang du nord et Gyeongsang du sud, Jeolla du nord et Jeolla du sud), d'une ville autonome spéciale (Sejong) et d'une province autonome (Jeju). Sur les 49 millions d'habitants que compte la Corée du Sud, 22 millions vivent à Séoul et sa banlieue. L'urbanisation de la Corée du Sud a été extrêmement rapide. En 1961, 28% de la population vivait dans des villes contre 83% aujourd'hui. Cette urbanisation est très concentrée dans le nord-ouest et le sud-est du pays.

La Corée du Sud est aussi l'un des pays les plus homogènes au monde d'un point de vue ethnique et linguistique. Elle comporte seulement une petite communauté chinoise et des travailleurs migrants récents (venus d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est). En revanche, la diaspora coréenne est importante à travers le monde en raison de l'instabilité politique qu'a connu le pays dans le passé. Elle est estimée à 7 millions de personnes, principalement localisées au Japon, aux Etats-Unis, et de manière croissante au Canada et en Australie. Enfin, le pays compte l'un des taux de natalité les plus bas au monde (1,3), ce qui risque de se répercuter sur le renouvellement des générations et le dynamisme du pays au cours du 21^{ème} siècle.

Extrait du texte « Europe - Corée du Sud : tendances actuelles des échanges culturels et perspectives », un rapport « EENC » coordonné par On the Move – dernière mise à jour en 2014 :

<http://on-the-move.org/about/ourownnews/article/15962/eu-south-korea-current-trends-of-cultural/>



Source : www.worldtravels.com

2. Arts et disciplines culturelles en Corée

Vous pouvez trouver des informations générales sur plus de 70 organismes coréens via le site de la Fondation Asie-Europe **culture360.org**. Un moteur de recherche avancée vous permet également d'affiner votre recherche :

<http://culture360.asef.org/category/organisations/?country=korea>

Dans le rapport « EENC » mentionné précédemment, il existe des liens intéressants sur les sujets spécifiques ci-dessous - <http://on-the-move.org/about/ourownnews/article/15962/eu-south-korea-current-trends-of-cultural/>

- Le secteur de l'édition (à partir de la page 29)
- Le secteur du spectacle vivant et de la musique (à partir de la page 35)
- Musées et patrimoine (à partir de la page 44)
- Mobilité culturelle et Arts visuels (à partir de la page 49)
- Le secteur audiovisuel comprenant le cinéma, la télévision, l'animation (à partir de la page 54).

Pour encore plus de détails sur ces sujets, vous pouvez vous reporter à l'annexe 2 du rapport (pages 82-86).

Le Korea Arts Management Service soutient le développement de deux magazines en ligne sur le spectacle vivant et les arts visuels en Corée, qui peuvent contenir des informations précieuses dans le cadre de vos recherches :

« ***theApro*** » : fournisseur de contenu sur les échanges internationaux dans le domaine du spectacle vivant

« *theApro* » favorise les échanges à l'international dans le domaine du spectacle vivant en promouvant le théâtre traditionnel coréen et le théâtre contemporain, la musique et la danse. Ce site offre une information détaillée sur ces échanges et donne accès à des opportunités de rencontres de par le monde pour les professionnels du secteur en construisant des réseaux basés sur des contacts en direct :

<http://eng.theapro.kr/MA/>

« *theArtro* » : plateforme d'échanges à l'international dans le domaine de l'art contemporain coréen

« *theArtro* » est un site spécialisé dans les échanges internationaux liés au domaine de l'art contemporain coréen. Il permet aux artistes et spécialistes de l'art d'accroître leur compétence et leur participation à des échanges en leur donnant des renseignements pratiques et autres ressources :

<http://eng.theartro.kr/>

Ces deux plateformes en ligne comprennent des articles, actualités, publications et répertoires très utiles, à savoir :

Un regroupement des organismes et structures coréennes du spectacle vivant :

http://eng.theapro.kr/?sub_num=76

Le théâtre en Corée – un aperçu du spectacle vivant coréen (publication de 2011) :

http://eng.theapro.kr/main.asp?sub_num=32&pageNo=1&state=view&idx=8&recom=1&ord=1&ordt=1&ext1=100106&ext2=0&ext3=0

La danse en Corée – un aperçu du spectacle vivant coréen (publication de 2011) :

http://eng.theapro.kr/main.asp?sub_num=32&pageNo=1&state=view&idx=7&recom=1&ord=1&ordt=1&ext1=100108&ext2=0&ext3=0

Une liste de lieux, institutions et programmes **dans le secteur des arts visuels** :

<http://eng.theartro.kr/artDirectory/>

Besoin de plus d'information ? Vous pouvez consulter le registre des artistes et curateurs en Corée à travers le site Internet *Universes in Universe* :

<http://universes-in-universe.org/eng/magazine/countries/kor>

Deux disciplines peuvent également être mises en avant dans le paysage artistique coréen :

- **Les arts numériques/ nouvelles technologies** qui est un secteur à suivre de très près en Corée, d'autant que l'un des pionniers du domaine du multimédia est l'artiste Nam June Paik. Séoul accueille la Biennale très reconnue Mediacity, tandis que

Gwangju demeure le lieu privilégié des Biennales d'art contemporain et de design. Vous découvrirez des références à des artistes et travaux sur ce site :

<http://mediacityseoul.kr/2014/en/>

- **Les arts de la rue/ Création dans l'espace public** sont également bien présents en Corée ; le Hi Seoul Festival est l'un des événements phares de ce secteur. Vous pouvez consulter ci-dessous des documents intéressants sur le sujet ainsi qu'un rapport sur le *street art* en Corée (2011) :

<http://www.hiseoulfest.com/>

http://eng.theapro.kr/DATA/BBS1/street%20arts_korea_2011.PDF

++++

En Corée, il semble exister une tendance d'associer une ville à une discipline ou à un événement artistique ciblé :

- Le réseau des villes créatives de l'UNESCO compte de nombreuses villes coréennes : <https://en.unesco.org/creative-cities/>

- Paju, la ville du livre : <http://www.theguardian.com/cities/2014/jul/16/welcome-to-paju-book-city-the-south-korean-town-inspired-by-hay-on-wye>

- Gwangju, la ville de la culture (la Biennale, le Centre des Arts asiatiques etc.) :

<http://www.koreaherald.com/view.php?ud=20150711000151>

De plus, vous ne pouvez pas être passé/e à côté du « *Gangnam style* » avec le chanteur Psy en 2012 ! En effet, **la pop coréenne dite K'Pop et la vague « hallyu » sont immanquables en Corée**. Afin d'en savoir plus sur ce phénomène, vous pouvez lire cet article intéressant rédigé par le professeur Dal Yong Jin sur la K'Pop, les industries créatives et le rôle des médias sociaux :

<http://quod.lib.umich.edu/i/ijj/11645653.0002.102/--hallyu-20-the-new-korean-wave-in-the-creative-industry?rgn=main;view=fulltext>



Séoul BAM-Techno Parade ©IF/AnneeFranceCorée2015/T.Chapotot

3. Les résidences d'artistes en Corée

Consultez les plateformes en ligne et répertoires de données suivantes :

DutchCulture / TransArtists

> 15 résidences en Corée sont listées au moment de la publication (sous le nom « South Korea») :

<http://www.transartists.org/map?country=kr&tid=All>

ResArtis

> 6 résidences sont listées au moment de la publication (sous le nom « South Korea ») :

<http://resartis.org/en/residencies/>

Alliances de communautés d'artistes (Etats-Unis)

> 3 références d'artistes en résidence en Corée sont mentionnées ici :

http://www.artistcommunities.org/residencies/directory?keys=&title=&city=&province=&country=kr&field_application_type_value_many_to_one=All&field_studiosspecial_equipment_value_many_to_one=All&field_full_profile_value_many_to_one=All

Certaines résidences coréennes offrent une prise en charge globale pour les artistes sélectionnés (dont le coût du voyage) : consultez ci-après le guide sur les résidences, ouvert à toute nationalité...

<http://culture360.asef.org/asef-news/mobility/>

... Ainsi que le site de **On the Move** qui répertorie des appels à projets et opportunités de résidence où le coût du transport est pris en charge, au moins en partie. Certaines résidences couvrent la totalité des dépenses pour des artistes ou curateurs :

<http://on-the-move.org/news/topic/6/discover-a-residency/>

Voici un exemple de créateurs dans un centre, l' « ACT », à Gwangju lors d'une résidence (été 2015) : <http://on-the-move.org/news/topic/article/17190/imaginary-circle-asia-plastic-myths-open-call-for/?category=6>

Regardez également la liste de bourses et résidences sur le site de **the Artro** :

<http://eng.theartro.kr/applicant/>

++++

Découvrez une introduction à la scène indépendante en Corée et aux Pays-Bas via ce lien :

<http://www.transartists.org/article/investigating-korean-dutch-independent-art-scene>

4. La Corée en Europe et l'Europe en Corée

La Corée en Europe

Parmi les 26 centres culturels coréens, 7 d'entre eux sont situés au sein des pays membres de l'UE à savoir Paris (le premier qui a ouvert ses portes en 1980), Berlin, Londres, Madrid, Varsovie, Budapest et Bruxelles.

Vous trouverez sur ce lien leurs adresses et contacts (le contenu est accessible en anglais, français, espagnol etc.) :

<http://french.korea.net/AboutUs/Overseas-Korea-Centers/Korean-Cultural-Centers>

Certains centres sont davantage centrés sur un secteur comme la K'Pop et l'industrie musicale à Londres, ou sur des publications telles que le magazine web *Culture Coréenne*, édité en français par le Centre Culturel coréen basé à Paris :

<http://london.korean-culture.org/en/welcome>

<http://www.coree-culture.org/-revue,009->

Se rendre en Corée peut encourager à **apprendre le coréen**, tout au moins quelques mots et phrases essentiels. Ces deux sites peuvent vous être utiles pour vos premiers pas linguistiques :

<http://www.learn-korean.net/>

<http://www.sejonghakdang.org/>

En comparaison avec de nombreux pays d'Asie, la **Corée** est très bien **représentée dans les festivals internationaux, Biennales et événements européens**, notamment grâce à un système solide de subventions (voir la section 5).

Voici quelques exemples de la présence coréenne en 2015 ci-dessous :

Paris Quartier d'été (France) : <http://www.quartierdete.com/programme/spectacles/?id=938>

Le festival de Glastonbury (Royaume-Uni) : <http://unitedkpop.com/2015/06/korean-acts-set-to-play-glastonbury-festival/>

Le « EARS » à Helsinki (Finlande) : <http://ears.asia/helsinki-2015/#program>

Le festival Fringe d'Edinburgh (Royaume-Uni) : http://atobiz.co.kr/?page_id=2052

L'Europe en Corée

Il existe **4 centres culturels** européens en Corée : l'**Institut Français**, le **Goethe-Institut**, le **British Council** et le **Centre Culturel italien** et **5 ambassades** qui comptent un département dédié à la culture : la République Tchèque, la Grèce, l'Irlande, les Pays-Bas, et la Suède.

Vous pouvez consulter directement les informations de la plupart de ces instituts et ambassades à travers le réseau des Instituts culturels nationaux de l'Union européenne (EUNIC) :

<http://korea.eunic-online.eu/?q=eunic-cluster-members>

Regardez leurs programmes et familiarisez-vous avec leurs spécialités et orientations artistiques.

Notez que certains de ces instituts ne sont pas situés uniquement à Séoul mais aussi à Daejeon ou Busan, etc. :

<https://www.goethe.de/ins/kr/de/uun/koo.html>

<http://www.institutfrancais-seoul.com/a-lalliance-francaise/> (Institut français et Alliances françaises en Corée)

Certains réseaux européens créent des **événements européens en Corée**, ce qui constitue un bon moyen de se rapprocher de la scène culturelle coréenne. En voici quelques exemples :

Association de festivals européens (EFA) : <http://www.efa-aef.eu/en> (cliquez sur les activités de septembre 2015).

Le réseau international pour le spectacle vivant contemporain (IETM) : https://www.ietm.org/en/South_Korea

Certaines manifestations coréennes se focalisent aussi parfois sur l'Europe, comme le marché du spectacle vivant à Séoul (PAMS), qui s'est polarisé deux fois sur l'Europe au cours des 11 dernières éditions : <http://en.pams.or.kr/>

++++

Si vous n'avez pas le temps de vous renseigner sur **les rapports entre l'Union européenne et la Corée**, vous pouvez lire cet article concis qui en offre un bref résumé :

http://eng.theapro.kr/?sub_num=59&pageNo=1&state=view&idx=433

Vous pouvez aussi regarder cet article intéressant sur la diplomatie culturelle coréenne en corrélation avec la stratégie du phénomène de la K-pop, « *South Korean Cultural Diplomacy and Brokering 'K-Culture' outside Asia* » par Joanna Elfving-Hwang (2013) :

http://www.koreanhistories.org/files/Volume_4_1/ElfvingHwang%204.1.pdf

QUESTIONS A LA COMMISSAIRE AGNES BENAYER SUR L'ANNEE FRANCE-COREE :

1) Quels sont les événements phares de l'Année France-Corée?

Avec un programme de plus de 400 événements dans les deux pays, dans des domaines très variés, il est impossible de donner une liste de manifestations en quelques lignes. Cependant parmi eux, je dirai que les projets croisés tels que « Shigané Nai », la création de José Montalvo avec la compagnie nationale de Corée, l'exposition du MMCA « The future is now » montrée à Marseille et celle de l'artiste Gilles Barbier « Echo système » présentée au MMCA sont les événements les plus emblématiques de notre choix qui visait à faire dialoguer les artistes, les institutions, les professionnels etc. Il y en a de nombreux exemples à découvrir sur le site anneefrancecoree.com

2) En quoi cette Année France-Corée est-elle spécifique par rapport à d'autres éditions de Saisons culturelles étrangères?

L'Année France-Corée n'est pas si différente des autres Saisons culturelles. Elle fait appel à la même ingénierie culturelle mise en œuvre par l'Institut français au travers de l'expertise de son pôle des saisons. En revanche, elle est tout à fait singulière dans les choix de programmation qui sont forcément liés aux « spécificités » artistiques du pays invité et aux axes éditoriaux décidés par les présidents et commissaires de l'Année. Ainsi, pour la France en Corée, nous avons par exemple privilégié d'organiser des manifestations qui permettent de montrer une France créative, innovante et ce dans tous les secteurs : la culture bien sûr mais aussi la gastronomie, le sport, l'économie...

3) Quels principaux impacts sont attendus de cet événement, tant en Corée qu'en France?

L'Année de la Corée en France a pour objectif majeur de faire découvrir la culture coréenne sous toutes ses formes car elle demeure encore trop méconnue du public français. En Corée, la scène artistique française est déjà bien repérée, il s'agit davantage de mieux faire connaître les jeunes talents et la France dans toute sa diversité avec une approche culturelle et territoriale plus large. L'Année France Corée doit également permettre d'initier et de développer des partenariats durables entre les deux pays dans tous les domaines, elle doit favoriser ces collaborations qui enrichissent la coopération bilatérale dont elle célèbre le 130ème anniversaire des relations diplomatiques, 130 ans d'amitié.



Spectacle d'ouverture de l'Année de la France en Corée : «Shigané Nai» - source Institut français



Concert de Matthieu Chédid à Séoul - source Institut français



Street Food Temple au Carreau du temple - source : Institut français/Annee France - Corée 2015/T.Chapotot

5. Financement de projets : conseils et ressources

Avec le Japon, Singapour, l'Australie et la Nouvelle Zélande, la Corée fait partie des pays asiatiques qui possèdent un ensemble assez important de mécanismes de financements et de soutien à la mobilité des artistes et professionnels du secteur culturel. Notamment en ce qui concerne la mobilité sortante mais aussi, bien que dans une moindre mesure, la mobilité entrante des artistes étrangers (et notamment français/européens) dans le pays.

Le **Korea Arts Management Service** et le **Conseil des Arts de Corée** disposent de dispositifs de financements réguliers. Consultez le guide des fonds de mobilité culturelle pour la Corée, initié par la fondation Asie-Europe en coopération avec On the Move sur le portail culturel **culture360.org** :

<http://culture360.asef.org/asef-news/mobility/>

Les artistes européens et les professionnels de la culture peuvent également trouver des sources de financement dans les guides de la mobilité culturelle axés sur l'Europe. Sélectionnez le guide de votre pays ou du pays où vous résidez et parcourez minutieusement la table des matières afin de trouver les systèmes de financement correspondants, suivis de la mention OM soit la mobilité extérieure (*Outgoing Mobility*) de votre pays de résidence/ nationalité vers l'international :

<http://on-the-move.org/funding/europe/>

Consultez les **bourses et opportunités pour les résidences** en particulier (mais aussi pour les coréens qui se rendent en Europe ou ailleurs dans le monde) :

<http://test.arko.or.kr/english/programs/activ01.jsp>

Pour ceux qui postulent par le biais du programme européen « **Creative Europe programme** » (*coopération à petite ou grande échelle*), si les partenaires coréens ne peuvent être des partenaires directs, certains coûts liés au projet hors de l'Union européenne peuvent être couverts à hauteur de 30% du budget éligible.

<http://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/>

Consultez régulièrement les projets soutenus par la Commission européenne qui peuvent inclure des organisations/personnes non originaires de l'Union européenne et où la Corée est éventuellement éligible, comme cet appel à projet : « *Pilot project supporting networks of young creative entrepreneurs: EU and third countries* ».

De nouvelles propositions de projets peuvent bien sûr paraître :

http://ec.europa.eu/culture/calls/general/2015-eac-s11_en.htm

++++

- Les **instituts culturels nationaux et ambassades**, avec leur département culturel quand elles en ont un, peuvent parfois aider à trouver un financement.

- Consultez les dates de célébrations/ anniversaires, les « **Saisons culturelles** » ou événements qui mettent en avant la scène artistique d'un pays en particulier. Des aides spéciales peuvent exister pour ces manifestations (par exemple dans le cadre dans l'année France-Corée 2015- 2016).

- Regardez aussi **les aides des villes et régions** (voir la section 2 et le fait que certaines villes et régions de la Corée sont très actives dans leur soutien au développement culturel à l'international).

6. Questions administratives, visas et sécurité sociale

En tant qu'européen (Union européenne), vous n'avez pas besoin d'un visa pour entrer en Corée si vous y séjournez moins de 3 mois.

Reportez-vous à la liste qui suit si vous résidez dans un pays de l'UE avec une nationalité étrangère :

http://asiaenglish.visitkorea.or.kr/ena/GK/GK_EN_2_1_1.jsp

Vous y trouverez aussi des informations concernant le permis de travail si nécessaire.

Ce lien ci-dessous peut aussi vous servir pour identifier les contacts dans les différents ministères, notamment celui des Affaires Sociales et des Fonds de Retraite en Corée :

<http://www.cleiss.fr/docs/ol/coree.html>

Outre les informations précédemment énoncées, le site de l'administration fiscale coréenne peut s'avérer utile :

<http://www.nts.go.kr/eng/>

Pour ceux qui ont une approche plus commerciale, le site EU Gateway en Corée (et aussi pour le Japon) peut vous servir :

<http://www.eu-gateway.eu/home>

++++

En règle générale, et comme pour n'importe quel contrat à l'international, il est essentiel de **s'assurer de ce qui est couvert ou non** par l'organisateur/ la structure hôte en Corée (que ce soit un lieu de résidence, un festival, un centre culturel etc) en ce qui concerne le logement, le voyage, les per-diem, le salaire, l'assurance, les taxes etc.

Un service de traduction peut également être utile (notamment pour s'immerger plus facilement dans la scène artistique locale).

La Corée (ainsi que la France) est l'un des pays éligibles pour la bourse **IOTPD Braunschweig**.

Cette bourse est destinée aux danseurs professionnels qui ont une carrière internationale et qui ne bénéficient pas du soutien d'un autre pays où ils ont performé : <http://www.iotpd.org/IOTPD-Philippe-Braunschweig-Grant>

7. Partage d'expériences entre artistes et compagnies d'Europe et de Corée

La préparation et l'expérience de la mobilité ne devraient pas s'arrêter à la fin de l'échange quel qu'il soit. Il est important de faire partager aussi bien les réussites que les difficultés rencontrées. Vous pouvez transmettre vos expériences en écrivant un rapport, un article et/ ou participer à des rencontres et conférences, formelles ou informelles. Voici quelques exemples inspirants :

Danse

Un effet d'entraînement considérable : l'évaluation du programme 2010-2012 de connexion Corée-Finlande :

<http://on-the-move.org/librarynew/resources/article/15864/a-strong-ripple-effect-an-evaluation-of-the-korea/?category=93>

La compagnie américaine de danse *Dance Battery Company* a développé une boîte à outils passionnante sur ses expériences de tournées qui inclut des commentaires et informations sur la Corée :

<http://toolkit.batterydance.org/>

Le spectacle vivant

Le manuel de coproduction internationale : un séjour plein de surprises !

Il s'agit d'un guide sur la coproduction internationale dans le domaine des arts du spectacle contemporains, écrit et développé par MJ Chung, Judith Staines et Sophie Travers. Il se concentre sur les collaborations entre l'Asie et l'Europe et comprend un manuel pratique avec des études de cas, un glossaire et autres informations complémentaires.

Il a été publié en 2011 par IETM et le KAMS (Korean Arts Management Service).

http://ietm.org/sites/default/files/international_coprod_manual.pdf

Commentaires et récits d'artistes en résidence

L'artiste hollandaise Heidi Vogel a été résidente pendant trois mois à l'espace SSamzie à Séoul. Vous trouverez ici le résumé de sa riche expérience en Corée :

<http://www.transartists.org/article/seoul-reports>

8. Autres références et ressources

Cette liste de liens Internet ci-dessous a été sélectionnée et établie d'après le rapport EENC : « *Europe - Corée du Sud : tendances actuelles des échanges culturels et perspectives* » coordonné par On the Move en 2014 : <http://on-the-move.org/about/ourownnews/article/15962/eu-south-korea-current-trends-of-cultural/>

Ministères et organismes gouvernementaux

Ministère de la Culture, du Sport et du Tourisme : <http://www.mcst.go.kr/english/index.jsp>

Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce : <http://www.mofa.go.kr/ENG/main/index.jsp>

Ministère de l'Economie : <http://www.motie.go.kr/www/wwwMain/main.do>

Conseil Présidentiel sur l'image de marque de la nation coréenne :

http://www.centreasia.eu/sites/default/files/publications_pdf/note_ka1_south_korea_trying_to_improve_its_nation_brand.pdf

L'Administration Coréenne du Patrimoine (CHA) : <http://jikimi.cha.go.kr/english>

La Commission Nationale Coréenne pour l'UNESCO : <http://www.unesco.or.kr/eng>

La Commission de la Communication Coréenne : <http://eng.kcc.go.kr/user/ehpMain.do>

L'Agence Coréenne sur les contenus créatifs : <http://eng.kocca.kr/en/main.do>

Organismes culturels et fondations (nationaux/ régionaux/ locaux)

La Fondation coréenne : <http://www.kf.or.kr/eng/main/index.asp>

Korea Arts Management Service : <http://eng.gokams.or.kr/main/main.aspx>

Le Service de la culture et de l'information coréen : <http://www.kocis.go.kr/eng/main.do>

Le Conseil des Arts coréen : <http://www.arko.or.kr/english/main.jsp>

Le Conseil du Film coréen : <http://www.koreanfilm.or.kr>

La Fondation pour les arts et la culture de Séoul (SFAC) : <http://english.sfac.or.kr>

La Fondation culturelle de Busan : <http://eng.bsfc.or.kr/eng/>

La Fondation culturelle de Daegu : <http://www.dgfc.or.kr>
La Fondation des arts et de la culture de Incheon : <http://www.ifac.or.kr/english/>
La Fondation culturelle de Gwangju : <http://www.gjcf.or.kr>
La Fondation des arts et de la culture de Daejeon : <http://djfca.artskorea.or.kr>
La Fondation culturelle de Gyeonggi : <http://eng.ggcf.or.kr>
La Fondation des arts et de la culture de Gangwon : <http://www.gwcf.or.kr>
La Fondation des arts et de la culture de Gyeongnam : <http://www.gjcf.or.kr/cms/>
Art et culture de Jeonnam : <http://www.jncf.or.kr>

Fondations privées

La Fondation de Daesan (édition) : <http://daesan.or.kr/eng/index.html>
La Fondation culturelle Kumho Asiana : <http://www.kacf.net>
La Fondation culturelle Paradise : <http://www.paradise-cf.or.kr>
La Fondation culturelle Surim : <http://www.surimcf.or.kr>
La Fondation culturelle CJ : <http://www.cjculturefoundation.org>
La Fondation culturelle Samsung : http://www.samsungfoundation.org/html/eng/foundation/culture_foundation.asp

Instituts de recherche /Think tanks (porteurs de recommandations stratégiques)

L'Institut coréen du tourisme et de la culture : http://www.kcti.re.kr/eng_main.dmw
L'Institut de recherche nationale sur le patrimoine : http://www.nricp.go.kr/english_new/
L'Institut coréen des économies industrielles et du Commerce :
http://eng.kiet.re.kr/kiet_eng/?sub_num=213&state=view&idx=7952

Organismes, manifestations et lieux principaux du secteur de l'édition

L'Association des éditeurs coréens : <http://eng.kpa21.or.kr/about/welcome.htm>

L'Association des éditeurs numériques coréens : <http://www.kepa.or.kr/>

L'Institut coréen de la traduction du livre : <http://eng.klti.or.kr/>

Le Marché international du livre de Séoul : <http://sibf.or.kr/en/main/>

Le Festival international des écrivains de Séoul : http://www.klti.or.kr/e_main.do

Paju, la ville du Livre : http://www.pajubookcity.org/english/sub_03_01.asp

La librairie numérique nationale : <http://www.nl.go.kr/english/index.jsp>

Lieux et salles du spectacle vivant et des festivals de musique

Le Théâtre National de Corée : <http://www.ntok.go.kr>

Le Centre d'art de Séoul : <http://www.sac.or.kr/eng/>

Le Centre des arts LG : <http://www.lgart.com/UIPageEng/main.aspx>

Le Centre des arts vivants Hooyong : http://www.hooyongartscentre.com/page/view.php?m_id=2

Le projet de culture asiatique Gwangju–Hub city : <http://www.cct.go.kr/AAT2012/eng/main/main.html>

Manifestations dans les domaines du spectacle vivant et de la musique

Le Marché du spectacle vivant à Séoul (PAMS) : <http://en.pams.or.kr/>

Le Festival international de la danse de Séoul : <http://www.sidance.org>

Le Festival Hi Seoul : <http://english.hiseoulfest.org>

Le Festival des arts vivants de Séoul : <http://www.spaf.or.kr/2012english/>

Le Festival de musique de chambre de Séoul : http://www.seoulspring.org/this_season/www_e/htm/main.html

Le Festival international du mime de Chuncheon : <http://www.mimefestival.com/>

Le Festival international de musique Great Mountains : <http://www.gmmfs.com/main.html>

Le Festival international de jazz Jarasum : <http://www.jarasumjazz.com/>

Le Festival Gwacheon Hanmadang : <http://www.gcfest.or.kr/eng/>

Le Festival international de théâtre Keochang : <http://www.kift.or.kr>

Les musées

Le Musée National de Corée : <http://www.museum.go.kr/>

Le Musée d'Art de Séoul : <http://sema.seoul.go.kr/korean/index.jsp>

Le Musée National d'Art contemporain de Corée : <http://www.mmca.go.kr/eng/>

Le Musée d'Art Moderne : <http://www.leeum.org/>

Le Musée populaire national de Corée : <http://www.nfm.go.kr>

Le Musée de l'Université de Sejong : http://www9.sejong.ac.kr/eng/01about/01about_072.html

Le Musée de la province de Gyeonggi : <http://old.musenet.or.kr/english/>

Le Musée Bona : <http://www.bonamuseum.com/main.asp?languageFlag=english>

Les lieux de résidence

Le Centre d'Art de Séoul : <http://www.sac.or.kr/eng/>

Le Centre créatif de Gyeonggi (GCC) : <http://www.gyeonggicreationcenter.org>

La plateforme d'art de Incheon Art Platform (IAP) : http://www.inartplatform.kr/english_new/

Le Studio Gachang : <http://www.gcartstudio.or.kr/eng/>

L'open space Bae : <http://www.spacebae.com/w3c/board.php?board=AIR&command=body&no=51>

Le Musée d'Art contemporain de Youngeun : <http://www.youngeunmuseum.org/>

L'Espace STONE&WATER : <http://www.akive.org/eng/main/index.do>

Les festivals de cinéma

Le Festival international du film de Busan (BIFF) : <http://www.biff.kr/structure/eng/default.asp>

Le Festival international du film fantastique de Puchon (PiFan) : <http://www.bifan.kr/eng/index.asp>

Le Festival du film de la femme (WFFIS) : http://www.wffis.or.kr/wffis2011/00eng_intro/main.html

Le Festival international du film de Jeonju (JIFF) : <http://eng.jiff.or.kr/>

Le Festival international du film pour la jeunesse de Séoul (SIYFF) : <http://www.siyff.com/eng/siyff/siyff2015.asp>

Le Festival international du film et de la musique de Jecheon (JIMFF) : <http://www.jimff.org/en/intro/intro.asp>

Les Biennales et festivals des arts

La Biennale de Gwangju : <http://www.gwangjubiennale.org>

La Biennale de Busan : <http://www.busanbiennale.org/english/main/index.php>

La Biennale internationale de l'art des médias de Séoul : <http://mediacityseoul.kr/>

Le Festival de design de Séoul : <http://www.designfestival.co.kr/kor/index.asp>

Le Festival d'art expérimental de Corée : <http://kopas2000.blogspot.fr/search/label/KEAF2011>

La Biennale d'art de la nature de Geumgang : <http://natureartbiennale.org/index.php?lang=eng>

La Manifestation d'art public de Anyang – APAP : <http://www.biennialfoundation.org/biennials/anyang-public-art-project-korea/>

Sélection d'articles récents sur les industries créatives en Corée

« *Le gouvernement dépense 452.2 milliards de Won dans les industries créatives (2015)* » :

<http://www.korea.net/NewsFocus/Policies/view?articleId=124424>

« *Pourquoi l'économie créative est-elle florissante en Asie ?* » Par Michael Keane (2013) :

<http://www.creativetransformations.asia/2013/01/why-is-the-creative-economy-taking-off-in-asia/>

« La nouvelle vague coréenne dans les industries créatives : Hallyu 2.0. ». Par Dal Yong Jin (2012) :
<http://quod.lib.umich.edu/i/ijj/11645653.0002.102/--hallyu-20-the-new-korean-wave-in-the-creative-industry?rgn=main;view=fulltext>

Quelques sites internet qui comportent des informations sur la Corée du Sud dans le secteur des arts et de la culture :

Passerelle pour la Corée : <http://www.korea.net>

Le système en ligne APRO qui fournit des informations et statistiques sur le secteur du spectacle vivant en Corée :
http://eng.theapro.kr/?sub_num=31

La Fondation coréenne (journal trimestriel sur le patrimoine) : <http://www.koreana.or.kr/index.asp?lang=en>



Kim sooja - Metz ©IF/AnneeFranceCorée/T.Chapoto

ANNEXE

L'Année France-Corée 2015-2016 est organisée et mise en œuvre :

- pour la Corée : par le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme, le Korean Culture and Information Service (KOCIS), l'Ambassade de la République de Corée en France, le ministère des Sciences, des Technologies de l'Information et de la Communication et de la Planification, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, le ministère de l'Égalité homme-femme et de la Famille, le ministère de l'Éducation, l'Association des Gouverneurs, la ville de Séoul et la Fondation de Corée ;

Président : M. Cho Yang-ho ;

Responsables de la Coordination générale : M. le Directeur général de la Diplomatie culturelle au ministère des Affaires étrangères et M. le Directeur général du planning du KOCIS ;

Commissaire général de l'Année France-Corée 2015-2016 pour la Corée : Choe Junho

- pour la France : par l'Institut français avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, et de l'Ambassade de France en Corée.

Président : M. Henri Loyrette ;

Commissaire générale de l'Année France-Corée 2015-2016 pour la France : Agnès Bénayer



외교부

Ministry of Foreign Affairs

문화체육관광부

Ministry of Culture, Sports and Tourism



INSTITUT
FRANÇAIS



Ce répertoire est publié sous la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0. Il peut être utilisé, copié, distribué, partagé et adapté librement, toutefois jamais à des fins commerciales et à condition que la source soit citée. Pour toute réutilisation ou distribution, l'utilisateur doit énoncer clairement les règlements de la licence de ce document. Si un utilisateur modifie, transforme, ou adapte ce document, il ne peut distribuer le document résultant que sous une licence identique ou semblable à celle-ci. Pour de plus amples renseignements sur la licence Creative Commons de cette publication, voir <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/fr/>.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter mobility@on-the-move.org.

